

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVIGNY
DU 27 MARS 2018**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal dûment convoqué vingt-et-un mars deux mil dix-huit s'est réuni à vingt heures en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Régis PLISSON, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 40

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
PLISSON Régis	X			
ROTUREAU Jacky	X			
FLEURY Félix	X			
DURAND-GAUVRIT Nicole	X			
LARDIÈRE Jean-Luc	X			
PILNIÈRE Pascale	X			
BROUSSELY Léonard	X			
GALLIEN Anne-Jo	X			
ALLAIN Michel	X			
PLISSONNEAU Sophie	X			
SIMON Patrick	X			
VILMUS Marie-Dominique	X			
FRUGIER Marie-Dominique	X			
PAVAGEAU Didier	X			
REY Pierrick		X		
MALGARINI Gwenaëlle		X		
MARTIN Jacky	X			
TENET Christiane	X			
BRIAUD Philippe	X			
COCAULT Gaëlle	X			

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CHOUTEAU Annie	X			
RENAUDET Irène	X			
GUÉGAN Laurence		X		
GIRARDEAU Jérôme	X			
MOUSSELEKY Denis	X			
VRIGNAUD Nadège	X			
VIAIN Didier		X		GIRARDEAU Jérôme
SIMON Anne-Sophie	X			
ROUBY Guillaume	X			
RENAUDIN Henri-Marie	X			
GALLOT Bruno			X	
MIMEAU Nicolas	X			
PELÉ Yvan	X			
GOUAS Corinne	X			
BONNET Sébastien	X			
MAURIAT Claire			X	
HERBRETEAU Ludovic	X			
GATTEAU Lydia	X			
COUGNAUD Thomas	X			
VAY Georgette	X			

SECRÉTAIRES DE SÉANCE :

Marie-Dominique FRUGIER et Yvan PELÉ

Assistés de Patrick TEXIER, Directeur Général des Services

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2018

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

1- VOTE DES COMPTES DE GESTION 2017 DE BELLEVIGNY (DÉLIBÉRATION 01)

Le Conseil Municipal de BELLEVIGNY,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de BELLEVIGNY de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion de BELLEVIGNY dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer.

Après avoir pris connaissance du compte de gestion de BELLEVIGNY de l'exercice 2017.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
2. Statuant sur l'exécution des budgets de BELLEVIGNY de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires (budget principal et budgets annexes).
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion de BELLEVIGNY dressés pour l'exercice 2017 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

2- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS (DÉLIBÉRATION 02)

Monsieur le Maire se retire.

Monsieur Jacky ROTUREAU, premier adjoint, présente les comptes administratifs 2017 du budget « général » et des budgets « annexes », qui sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

PRÉSENTATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

BUDGET « GENERAL »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	4 895 326,75	3 612 105,17	5 065 038,48	2 318 851,26
Recettes	4 895 326,75	5 259 846,56	5 065 038,48	3 066 915,71
Excédent / déficit 2017		1 647 741,39		748 064,45
Résultat 2016 reporté		289,42	-	516 782,46
Résultat de clôture 2017		1 648 030,81		231 281,99
Résultat global 2017 cumulé	1 879 312,80			

Affectation de l'excédent 2017 de la section de fonctionnement :

Résultat de clôture 2017 section d'investissement	231 281,99
Restes à réaliser 2017 en dépenses d'investissement	-754 000,00
Restes à réaliser 2017 en recettes d'investissement	772 000,00
Résultat global 2017 dégagé par la section d'investissement	249 281,99

Compte tenu du résultat de la section d'investissement, l'excédent de fonctionnement 2017 sera affecté comme suit au B.P. 2018 :

- Article 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé" : 0,00
- Article 002 "résultat de fonctionnement reporté" : 1 648 030,81

BUDGET « ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	964 100,00	569 103,51	579 100,00	250 572,81
Recettes	964 100,00	679 325,95	579 100,00	318 530,70
Excédent / déficit 2017		110 222,44		67 957,89
Résultat 2016 reporté		4 797,84		232 042,11
Résultat de clôture 2017		115 020,28		300 000,00
Résultat global 2017 cumulé	415 020,28			

Pas d'affectation du résultat de fonctionnement (budget de type "lotissement").

- Report en section de fonctionnement du BP 2018.

BUDGET « ESPACE D'ACTIVITÉS ATLANT'VIE »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	29 744,16	29 744,16		
Recettes	29 744,16			
Excédent / déficit 2017		- 29 744,16		
Résultat 2016 reporté		29 744,16		
Résultat de clôture 2017		-		-
Résultat global 2017 cumulé	0,00			

BUDGET « LOTISSEMENT LA SOURCE »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	24 000,00	725,20		
Recettes	24 000,00	0,44		
Excédent / déficit 2017		- 724,76		-
Résultat 2016 reporté		23 762,79		
Résultat de clôture 2017		23 038,03		-
Résultat global 2017 cumulé	23 038,03			

Pas d'affectation du résultat de fonctionnement (budget de type "lotissement")

- Report en section de fonctionnement du BP 2018.

BUDGET « LOTISSEMENT LE RECRÉDY »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	76 400,00	42 312,96	61 700,00	3 072,48
Recettes	76 400,00	42 312,96	61 700,00	39 240,00
Excédent / déficit 2017		-		36 167,52
Résultat 2016 reporté			-	10 548,08
Résultat de clôture 2017		-		25 619,44
Résultat global 2017 cumulé	25 619,44			

Pas de résultat de fonctionnement (budget de type "lotissement"), donc pas d'affectation.

BUDGET « LOTISSEMENT RUE BRIAND »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	276 500,00	128 695,65	225 100,00	10 459,50
Recettes	276 500,00	128 695,65	225 100,00	118 236,15
Excédent / déficit 2017		-		107 776,65
Résultat 2016 reporté			-	144 855,71
Résultat de clôture 2017		-	-	37 079,06
Résultat global 2017 cumulé	-37 079,06			

Pas de résultat de fonctionnement (budget de type "lotissement"), donc pas d'affectation.

BUDGET « LOTISSEMENT LES TONNELLES »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	387 000,00	378 049,95	387 000,00	378 049,92
Recettes	387 000,00	378 341,62	387 000,00	
Excédent / déficit 2017		291,67	-	378 049,92
Résultat 2016 reporté				
Résultat de clôture 2017		291,67	-	378 049,92
Résultat global 2017 cumulé	-377 758,25			

Pas d'affectation du résultat de fonctionnement (budget de type "lotissement").

→ Report en section de fonctionnement du BP 2018.

BUDGET « ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	40 000,00	33 686,23	83 000,00	5 655,00
Recettes	40 000,00	33 686,23	83 000,00	28 681,21
Excédent / déficit 2017				23 026,21
Résultat 2016 reporté			-	60 657,22
Résultat de clôture 2017			-	37 631,01
Résultat global 2017 cumulé	-37 631,01			

Pas de résultat de fonctionnement, donc pas d'affectation.

BUDGET « TRANSPORT SCOLAIRE »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	10 500,00	5 688,28		
Recettes	10 500,00	5 356,01		
Excédent / déficit 2017		- 332,27		-
Résultat 2016 reporté		4 491,77		
Résultat de clôture 2017		4 159,50		-
Résultat global 2017 cumulé	4 159,50			

L'excédent de fonctionnement est reporté au BP 2018

BUDGET « ASSAINISSEMENT BELLEVILLE »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	770 000,00	93 626,31	284 000,00	132 768,76
Recettes	770 000,00	237 659,25	284 000,00	88 724,18
Excédent / déficit 2017		144 032,94	-	44 044,58
Résultat 2016 reporté		544 504,48		177 443,30
Résultat de clôture 2017		688 537,42		133 398,72
Résultat global 2017 cumulé	821 936,14			

Affectation de l'excédent 2017 de la section de fonctionnement

Résultat de clôture 2017 section d'investissement	133 398,72
Restes à réaliser 2017 en dépenses d'investissement	0,00
Restes à réaliser 2017 en recettes d'investissement	0,00
Résultat global 2017 dégagé par la section d'investissement	133 398,72

Compte tenu du résultat de la section d'investissement, l'excédent de fonctionnement 2017 sera affecté comme suit au B.P. 2018 :

- Article 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé" : 0,00
- Article 002 "résultat de fonctionnement reporté" : 688 537,42

BUDGET « ASSAINISSEMENT SALIGNY »

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Dépenses	211 000,00	108 908,98	173 000,00	74 109,60
Recettes	211 000,00	61 784,66	173 000,00	107 777,17
Excédent / déficit 2017		- 47 124,32		33 667,57
Résultat 2016 reporté		36 409,88	-	56 026,39
Résultat de clôture 2017		- 10 714,44	-	22 358,82
Résultat global 2017 cumulé	-33 073,26			

Le résultat de la section de fonctionnement étant déficitaire, il n'y a donc pas d'affectation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs 2017 et l'affectation des résultats.

3- VOTE DE LA FISCALITÉ 2018 (DÉLIBÉRATION 03)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les taux de la fiscalité 2018.

La Commission des Finances propose de maintenir les taux 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux suivants :

	2017	Proposition 2018
Taxe d'Habitation	19,20%	19,20%
Taxe Foncier Bâti	17,50%	17,50%
Taxe Foncière Non Bâtie	41,15%	41,15%

4- VOTE DES BUDGETS 2018 (GÉNÉRAL, ASSAINISSEMENT, ANNEXES) (DÉLIBÉRATION 04)

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les différents Budgets Primitifs 2018 élaborés par la commission "Finances" :

Budget " général"

→ section de fonctionnement : 6 541 000,00 en équilibre
→ section d'investissement : 5 009 000,00 en équilibre

Budget " Zone d'Aménagement Concerté"

→ section de fonctionnement : 403 500,00 en équilibre
→ section d'investissement : 345 100,00 en équilibre

Budget " lotissement la Source"

→ section de fonctionnement : 23 038,03 en équilibre
→ section d'investissement :

Budget " lotissement le Recrédy"

→ section de fonctionnement : 36 900,00 en équilibre
→ section d'investissement : 54 100,00 en équilibre

Budget " lotissement rue Briand"

→ section de fonctionnement : 150 800,00 en équilibre
→ section d'investissement : 109 179,06 en équilibre

Budget " lotissement les Tonnelles"

→ section de fonctionnement : 291,67 en équilibre
→ section d'investissement : 378 049,92 en équilibre

<input type="checkbox"/>	Budget " transport scolaire"		
	→ section de fonctionnement :	9 300,00	en équilibre
	→ section d'investissement :		
<input type="checkbox"/>	Budget " assainissement Belleville"		
	→ section de fonctionnement :	854 000,00	en équilibre
	→ section d'investissement :	352 000,00	en équilibre
<input type="checkbox"/>	Budget " assainissement Saligny"		
	→ section de fonctionnement :	159 000,00	en équilibre
	→ section d'investissement :	97 000,00	en équilibre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les budgets présentés ci-dessus.

5- VOTE DES SUBVENTIONS 2018 (DÉLIBÉRATION 05)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions 2018 suivant le projet établi par la Commission des Finances.

La proposition est la suivante :

- Attribution aux associations organisatrices de sports de compétition :
 - 28,00 €uros par jeune bellevignois de moins de 18 ans au 1^{er} janvier
 - Subvention exceptionnelle pour équipe ou joueur en Région ou en National (sur justificatif) :
 - Soit Sport niveau supérieur (championnat régulier)
 - * National – 10 joueurs : 1 000 € ; National + 10 joueurs : 2 000 €
 - * Régional – 10 joueurs : 300 € ; Régional + 10 joueurs : 600 €
 - Soit déplacement occasionnel (plafonné à 3 sorties annuelles)
 - * – 10 joueurs : 50 € ; + 10 joueurs : 100 €
 - Plafonnement de la subvention à 50 % du montant de la cotisation (licence/adhésion)
 - Pour les clubs évoluant en championnat en national, le nom de BELLEVIGNY devra figurer dans la raison sociale.

Sont concernées :

✘ E.S.B. Football Belleville (107 bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	2 996,00 €
✘ E.S.B. Basket Belleville (123 bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	3 444,00 €
✘ E.S.B. Judo Belleville (66 bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	1 848,00 €
✘ E.S.B. Tennis Belleville (38 bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	1 064,00 €
✘ E.S.B. Tennis de Table Belleville (38 bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	1 064,00 €

✖	Football Club Saligny (70 bellevignois)	
-	Subvention de fonctionnement	1 960,00 €
✖	Saligny Vendée Badminton (30 bellevignois)	
-	Subvention de fonctionnement	840,00 €
✖	Le Poiré Saligny Vendée (28 bellevignois)	
-	Subvention de fonctionnement	784,00 €
✖	Je Grimpe 85 (34 bellevignois)	
-	Subvention de fonctionnement	952,00 €
⇒	Attribution aux associations sportives sans compétition et activités jeunesse :	
➤	14,00 €uros par jeune bellevignois de moins de 18 ans	
➤	Plafonnement de la subvention à 50 % du montant de la cotisation (licence/adhésion)	
	<i>Sont concernées :</i>	
✖	Ecole Sports et Vie Belleville (57 bellevignois)	
-	Subvention de fonctionnement	798,00 €
✖	Gym Volontaire (4 bellevignois)	
-	Subvention de fonctionnement	56,00 €
✖	Association Art et Vie Belleville (12 bellevignois)	
-	Subvention de fonctionnement :	168,00 €
✖	La CICADELLE Aizenay (39 bellevignois)	
-	Subvention de fonctionnement	500,00 €
⇒	Attribution aux associations organisant des activités culturelles à Bellevigny pour les moins de 18 ans :	
✖	Activités « Théâtre jeunes » Familles Rurales Belleville (42,00 € x 34 bellevignois)	
-	Subvention de fonctionnement	1 428,00€
⇒	Attribution aux associations organisant des activités culturelles hors Bellevigny pour les moins de 18 ans :	
✖	Ecole intercommunale de musique Les Lucs (230,00€ x18 élèves)	
-	Subvention de fonctionnement	4 140,00 €
✖	Ecole de musique du Poiré sur Vie (EMPB) (65,00 € x 8 élèves)	
-	Subvention de fonctionnement	520,00 €
⇒	Attribution de subvention aux associations ou demandeurs suivants :	
✓	<u>Autres :</u>	
✖	Amicale Cantonale donneurs de sang Le Poiré	
-	Subvention de fonctionnement	100,00 €
✖	La Fondation de France	
-	Subvention de fonctionnement	515,00 €
✖	Maison des Associations de Vendée	
-	Subvention de fonctionnement	300,00 €
✖	CAUE	
-	Subvention de fonctionnement	100,00 €

✓	<u>Gestion scolaire et périscolaire :</u>	
✗	AJB Belleville sur Vie	
	- Fonctionnement accueil de loisirs	48 000,00 €
✗	La Marelle Saligny	
	- Fonctionnement accueil de loisirs	47 000,00 €
✗	AJB Belleville sur Vie	
	- Subvention de fonctionnement	158,00 €
✗	La Marelle Saligny	
	- Subvention de fonctionnement	158,00 €
✗	APEL École Privée Saint Augustin Belleville	
	- Subvention de fonctionnement	158,00 €
✗	APEL Saligny	
	- Subvention de fonctionnement	158,00 €
✗	APE École Publique Les Chaumes Belleville	
	- Subvention de fonctionnement	158,00 €
✗	Amicale Laïque Saligny	
	- Subvention de fonctionnement	158,00 €
✗	Ass. Sportive écoles privées Belleville	
	- Organisation d'activités à caractère éducatif (sports, culture...)	158,00 €
✗	École Publique Club USEP Saligny (forfait)	
	- Subvention de fonctionnement	158,00 €
✗	École Privée Club ASCEP Saligny (forfait)	
	- Subvention de fonctionnement	158,00 €
✗	Ass. Parents d'Élèves Collège Belleville (FCPE Vendée)	
	- Subvention de fonctionnement	95,00 €
✗	Ass. Sportive du Collège Belleville	
	- Subvention de fonctionnement	200,00 €
✓	<u>Social :</u>	
✗	Aide Sociale CCAS	
	- Subvention de fonctionnement	15 000,00 €
✓	<u>Divers :</u>	
✗	Comité des Fêtes de Saligny (feu d'artifice 15 août)	
	- Subvention de fonctionnement	2 000,00 €
✗	ADPC 85 Protection Civile Le Poiré sur Vie	
	- Subvention fonctionnement	300,00 €
✗	Familles Rurales - Foyer des Jeunes (Saligny)	
	- Subvention fonctionnement	300,00 €
✓	<u>Centre de Formation Professionnelle et Apprentissage (15,00 €/élève bellevignois)</u>	
✗	IFACOM La Ferrière (2 élèves bellevignois)	
	- Subvention de fonctionnement	30,00 €
✗	Chambre de Métiers La Roche sur Yon (12 élèves bellevignois)	
	- Subvention de fonctionnement	180,00 €

✗ MFR Le Poiré sur Vie (10 élèves bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	150,00 €
✗ MFR Venansault (3 élève bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	45,00 €
✗ MFR L'Herbergement (2 élèves bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	30,00 €
✗ IREO St Fulgent (4 élèves bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	60,00 €
✗ BTP CFA Vendée (9 élèves bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	135,00 €
✗ MFR CHÂTEAU D'OLONNE (1 élève bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	15,00 €
✗ MFR de SECONDIGNY (1 élève bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	15,00 €
✗ MAISON FAMILIALE HORTICOLE Mareuil sur Lay (3 élèves bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	45,00 €
✗ MFR St Florent des Bois (2 élèves bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	30,00 €
✗ MFR Mouilleron en Pareds (1 élève bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	15,00 €
✗ Lycée Nature La Roche sur Yon (5 élèves bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	75,00 €
✗ CFA St Michel Mont Mercure (2 élèves bellevignois)	
- Subvention de fonctionnement	30,00 €

SUBVENTIONS À L'ENFANCE

Demandeur / objet		Proposition 2018
<u>Ecoles privées (maternelle + élémentaire)</u> Fournitures scolaires	<i>Belleville</i>	44,00 € / élève Bellevigny * XXX élèves (- acompte 4 500)
	<i>Saligny</i>	44,00 € / élève Bellevigny * XXX élèves
<u>Ecoles élémentaires privées</u> Classe découverte	<i>Belleville et Saligny</i>	30,00 € /enfant Bellevigny (3 jours minimum) (1 fois dans la scolarité)
<u>Ecoles élémentaires publiques</u> Classe découverte	<i>Belleville et Saligny</i>	30 € /enfant Bellevigny + Beaufou (3 jours minimum) (1 fois dans la scolarité)
<u>Ecoles privées (maternelle + élémentaire)</u> Projets pédagogiques	<i>Belleville</i>	9,00 € / élève Bellevigny * 189 élèves = 1 701,00
	<i>Saligny</i>	9,00 € / élève Bellevigny * 122 élèves = 1 098,00
<u>Ecoles publiques (maternelle + élémentaire)</u> Projets pédagogiques	<i>Belleville</i>	9,00 € / élève Bellevigny * 248 élèves = 2 232,00
	<i>Saligny</i>	9 € / élève Bellevigny * 186 élèves = 1 674,00
<u>OGEC</u> Subvention contrat d'association école privée	<i>Belleville Saligny</i>	votée ultérieurement selon coût élève 2016
RASED BELLEVILLE SUR-VIE (psychologues scolaires) Demande de crédit de fonctionnement		505,00 € (année 2017/2018)

CRÉDITS ALLOUÉS AUX ÉCOLES PUBLIQUES (Règlement de factures par la Mairie)

Libellé	Proposition 2018
<u>Ecole maternelle Les Chaumes</u>	
Fournitures scolaires	44,00 €/ élève Bel. + Beaufou (- acompte: 2 100)
Fonctionnement (téléphone - photocopieur - petits matériels & mobilier, abonnements, fournitures, timbres)	3 000,00 €
<u>Ecole élémentaire Les Chaumes</u>	
Fournitures scolaires	44,00 €/ élève Bel. + Beaufou (- acompte: 3 800)
Fonctionnement (téléphone - photocopieur - petits matériels & mobilier, livres, abonnements, fournitures, timbres...)	4 500,00 €
<u>Ecole Primaire Publique "Le Sablier du Frêne" Saligny</u>	
Fournitures scolaires	44,00 €/ élève Saligny + Beaufou
Fonctionnement (téléphone - photocopieur - petits matériels & mobilier, abonnements, fournitures, timbres)	4 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les subventions 2018 ci-dessus énoncées.

6- DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE VESTIAIRES DE FOOTBALL AU PÔLE SPORTIF DE BELLEVILLE (DÉLIBÉRATION 06)

Monsieur le Maire présente le projet définitif soumis à l'appel d'offres pour la construction des vestiaires de football au pôle sportif de Belleville.

Ce projet est constitué de 4 vestiaires « joueurs », 2 vestiaires « arbitres », infirmerie, locaux et réserve pour le club et un bar.

Le projet a été estimé à 500 000 €uros hors taxes et peut bénéficier des aides suivantes :

1. État	:	DETR	:	150 000 €
2. Région	:	FRDC	:	50 000 €
3. Département	:		:	38 000 €
4. FFF	:		:	25 000 €

Après avoir pris connaissance du projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve :

- Le projet de vestiaires de football au pôle sportif de Belleville sur Vie,
- Le plan de financement en sollicitant les subventions précitées.

L'autofinancement communal s'élèvera à 237 000 €uros (plus financement de la TVA) suivant l'accord des subventions.

7- PROJET D'AMÉNAGEMENT DU LOCAL NOTRE DAME À SALIGNY : APPROBATION, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDE DE SUBVENTIONS (DÉLIBÉRATION 07)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement des locaux de l'accueil de Notre Dame à Saligny pour la création d'un restaurant bar.

L'étude de faisabilité établie par le cabinet d'architecte en accord avec le projet du candidat indique un coût de 180 000 €uros hors taxes (hors honoraires, mobiliers, missions complémentaires...) pour une surface aménagée de 94 m².

Le cabinet DGA qui a réalisé l'étude de faisabilité propose un contrat de maîtrise d'œuvre au taux de 10 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le contrat de maîtrise d'œuvre du cabinet DGA pour élaborer le projet

8- PROJET DE HALLE À BELLEVILLE : APPROBATION DU PROJET, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet d'aménagement du centre-bourg est à l'étude avec le cabinet Voix Mixtes.

Il consiste à aménager la place de la Vieille Église ainsi que la partie Nord du Parc de la Mairie, les rues Georges Clemenceau, de Lattre de Tassigny, des Primevères aux abords du centre.

Ce projet s'établit en lien avec le projet d'aménagement de la halle couverte (maîtrise d'œuvre 6 K) dans le bâtiment commercial acquis par la Commune 1 rue des Primevères.

Ces deux projets vont faire l'objet d'un travail en commissions « urbanisme » et « patrimoine ».

9- VIABILISATION ET VENTE DE TERRAINS RUE DE L'AULNIÈRE (DÉLIBÉRATION 08)

Monsieur le Maire présente le projet de viabilisation de l'espace vert situé entre la rue de l'Aulnière et l'impasse du Rassonneau.

Le projet permettra de découper trois parcelles viabilisées de 300 m², 350 m² et 570 m² environ et de maintenir une coulée verte en partie Sud permettant de relier les espaces verts entre eux.

Ce projet a été présenté aux riverains. À ce jour, des candidatures d'achat ont été reçues en Mairie.

Le coût de la viabilisation a été estimé à 45 000 €uros hors taxes pour 1 220 m² cessibles soit 36,88 €uros hors taxes.

Il est proposé de vendre ces terrains au prix de 70 €uros hors taxes le m² correspondant au prix de vente des terrains de la rue Maria Callas.

Le service des domaines a été saisi pour ce projet de vente et n'a pas émis d'avis.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant la nécessité de densification urbaine et la réduction des espaces publics à entretenir, à l'unanimité :

- Approuve le projet présenté
- Fixe à 70 €uros hors taxes le m² le prix de vente
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes et tout document relatif à cette affaire.

10- VENTE DE TERRAINS RUE MARIA CALLAS ET IMPASSE DE SÉGUR (DÉLIBÉRATION 09)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de viabilisation de l'espace situé entre la rue Maria Callas et l'impasse de Ségur afin de division de deux lots.

Deux acquéreurs se sont signalés (2 voisins).

Le coût de viabilisation est estimé à 17 500 €uros hors taxes (1 lot viabilisé à construire, 1 lot non viabilisé car joint à un autre lot pour agrandissement).

Le service des domaines a estimé le prix de vente en parcelle viabilisée à 90 €uros hors taxes le m².

Toutefois, eu égard, à l'accès difficile aux terrains (impasse de Ségur et parking rue Maria Callas), il est proposé de minorer cette estimation et de vendre ces terrains suivant les prix ci-dessous indiqués :

- Lot 1 : M. Bernard PETIT pour une surface de 400 m² ; terrain viabilisé vendu à 70 €uros le m²
- Lot 2 : M. & Mme Jean-Claude LOIRET pour une surface d'environ 270 m² ; terrain non viabilisé vendu 13 400 €uros hors taxes le m² (env. 50 €uros – coût de viabilité déduite).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le prix des lots :

- Lot 1 à M. Bernard PETIT : 28 000 €uros hors taxes ; frais en sus
- Lot 2 à M. & Mme Jean-Claude LOIRET : 13 400 €uros hors taxes ; frais en sus

Monsieur le Maire est autorisé à signer les actes et document à intervenir.

11- ACHAT DE TERRAIN AUX CONSORTS HERBRETEAU À « LA CROISÉE DES BARRES » (DÉLIBÉRATION 10)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la parcelle AI 58 de 1 040 m² à proximité du pont franchissant la 2 x 2 voies en direction de Saint Denis la Chevasse pourrait intéresser la Commune dans le cadre d'aménagements futurs.

Le propriétaire (Consorts HERBRETEAU) est vendeur de cette parcelle classée UL au PLU au prix de 700 €uros net vendeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte l'acquisition de la parcelle AI 58
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes et tout document relatif à cette offre.

12- ACHAT DE TERRAIN AUX CONSORTS DEZAMY À « LA VERDURE » (DÉLIBÉRATION 11)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la parcelle ZL 17 au lieu-dit la Verdure d'une contenance de 2 ha 22 a 03 ca est à vendre.

Le propriétaire (Consorts DEZAMY) a adressé une proposition de vente au prix de 85 000 €uros net vendeur (+ frais de négociation de 4 920 €uros TTC) pour ce terrain classé en IIA UI.

La Commune pourrait être intéressée dans le cadre d'une urbanisation pour partie à vocation économique entre la zone d'activités de la Verdure et la zone d'activités du Reclédy. Dans ce cas, les terrains seraient alors rétrocédés à la Communauté de Communes Vie et Boulogne compétente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'acquérir la parcelle AL 17 au prix de 85 000 € (+ 4 920 € de frais de négociation) net vendeur
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tout document relatif à cette affaire.

13- LOTISSEMENT LE HAMEAU DES FIGUIERS : CONVENTION DE TRANSFERT (DÉLIBÉRATION 12)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le projet de convention de transfert à la Commune des espaces et équipements communs du lotissement « le Hameau des Figuiers » (1ère tranche).

Les équipements et espaces sont listés, à savoir :

- Voie de desserte, stationnements et aménagements paysagers,
- Espaces verts et haies
- Réseaux eau potable, eaux pluviales, eaux usées, électricité, éclairage public et téléphone.

Les conditions de rétrocession sont expressément écrites et sont assujetties à contrôle de la bonne exécution des travaux et à l'acceptation expresse de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte ce projet de convention
- Autorise Monsieur le Maire à la signer.

14- LOTISSEMENT LA CLEF DES CHAMPS : TRANSFERT DES VOIES (DÉLIBÉRATION 13)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le lotissement « la Clef des Champs » est désormais totalement achevé et qu'une visite de réception a été réalisée permettant de constater la bonne réalisation des espaces publics.

Conformément à la convention de transfert, il propose au Conseil Municipal d'accepter la rétrocession des voies et espaces publics à la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession des voies et espaces publics.

15- PROGRAMME ANNUEL DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2018 (DÉLIBÉRATION 14)

Monsieur le Maire soumet le programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2018 préparé par le SyDEV comprenant les travaux programmés et la rénovation du parc dans le cadre de la maintenance.

Pour 2018, les travaux envisagés sont :

- Remplacement de mâts et lanternes rue Georges Clemenceau,
- Éclairage rue de Lattre de Tassigny et rue des Anémones
- Chemin piétonnier Atlant'Ve
- Aménagement pourtour et place de la Vieille Église
- Remplacement du matériel rue de Gaulle
- Études :
 - ✓ Effacement rue du Stade
 - ✓ Éclairage logo Bellevigny sur le château d'eau
 - ✓ Effacement rue de l'Épine et rue de la Gravette

La convention à signer avec le SyDEV prévoit un montant de travaux de 34 400 €uros hors taxes avec une participation communale de 17 200 €uros hors taxes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme annuel 2018
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

16- RÉVISION DU TABLEAU DU PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF – INFORMATION SUR LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL AU 1^{ER} AVRIL 2018 (DÉLIBÉRATION 15)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modifications au tableau des effectifs du personnel communal :

→ **Avancement / création / suppression de grades :**

- ✓ CHARRIER Sébastien : avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (suppression du grade d'adjoint technique)
- ✓ Estelle FRICONNEAU : avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (suppression du grade d'adjoint technique)
- ✓ Edwige RAUTURIER : avancement au grade d'Adjoint d'Animation principal de 2^{ème} classe (suppression du grade d'adjoint d'animation)

→ **Création de postes :**

- ✓ Corinne REY : nomination sur un poste d'adjoint technique
- ✓ Magalie CARTRON : nomination sur un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe

→ **Mouvement de personnel :**

- ✓ Départ de Lydie LOIRET (accueil) pour mutation et rapprochement du domicile (remplacée par Stéphanie RAUTUREAU qui passe à temps complet)
- ✓ Départ de Cindy FORGET (comptabilité) pour rapprochement de son domicile
- ✓ Arrivée de Magalie CARTRON : mutation des Essarts en Bocage sur le poste « comptabilité ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces propositions.

17- BILAN DE LA POLITIQUE FONCIÈRE COMMUNALE 2017 (DÉLIBÉRATION 16)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le bilan de la politique foncière communale 2017 de BELLEVIGNY :

1- Biens acquis				
<u>Vendeur</u>	<u>Date achat</u>	<u>Désignation du bien</u>	<u>Superficie</u>	<u>Montant H.T.</u>
Consorts TENAILLEAU Belleville Sur Vie 85170 BELLEVIGNY	25/09/2017	parcelle AD 93 les Tonnelles	1a 93ca 97ca	87 286,50 €
2- Biens cédés				
<u>Acheteur</u>	<u>Date vente</u>	<u>Désignation du bien</u>	<u>Superficie</u>	<u>Montant H.T.</u>
KINE 2016 2 rue Maréchal Leclerc Belleville Sur Vie 85170 BELLEVIGNY	20/10/2017	parcelle AC 540 (2 rue Mal Leclerc)	63ca	4 410,00 €
DUPONT Pierre-Yves et VIAL Jennifer 9 rue Charette Belleville Sur Vie 85170 BELLEVIGNY	30/03/2017	parcelle AH 71 (Le Recrédy)	6a 54ca	39 240,00 €
LAFITE Laurent et WOIRIN Laurence 154 le Sauvagère Belleville Sur Vie 85170 BELLEVIGNY	22/04/2017	parcelle ZB 542 (Le Petit Logis)	4a 50ca	35 100,00 €
PAPIN Laurent et PIVETEAU Laurence 21 rue C. Colomb Belleville Sur Vie 85170 BELLEVIGNY	31/05/2017	parcelle ZB 584 (rue des Flots)	4a 48ca	33 600,00 €
COUTAUD Méлина 9 Impasse Mme De Gazeau 85170 DOMPIERRE SUR YON	31/05/2017	parcelle ZB 540 (Le Petit Logis)	4a 50ca	35 100,00 €
HUVELIN Aurélie 27 Rond-Point du Coteau 85000 LA ROCHE SUR YON	06/10/2017	parcelle ZB 577 (Le Petit Logis)	4a 99ca	38 922,00 €
HERY Thibault 2 rue des Nénuphars Belleville Sur Vie 85170 BELLEVIGNY	04/04/2017	parcelle AC 522 (allée Jules Ferry)	3a 95ca	30 810,00 €
PARIS Florian et VERIEN Charline 3 rue Benjamin Rabier 85000 LA ROCHE SUR YON	13/06/2017	parcelle AC 524 (allée Jules Ferry)	4a 02ca	31 536,00 €
SCI ARISTIDE 3 le Moulin Bonneau 44650 LEGE	15/06/2017	parcelle AC 528 (allée Jules Ferry)	3a 34ca	26 052,00 €
ROY Alain et RICHARD Odile 3 rue Georges Bizet Belleville Sur Vie 85170 BELLEVIGNY	03/10/2017	parcelle AC 523 (allée Jules Ferry)	3a 80ca	29 640,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la politique foncière communale 2017.

18- BILAN DE L'ACHAT PUBLIC 2017 (DÉLIBÉRATION 17)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble des marchés publics supérieurs à 4 000 € hors taxes contractés en 2017 par la commune de Bellevigny.

<u>Objet</u>	<u>N°</u>	<u>Date</u>	<u>Entreprise attributaire</u>		<u>Montant H.T.</u>
			<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	
Extension école Saligny - lot n° 1	01/2017	04/01/2017	RATOUIT S. Maçonnerie	85170 BELLEVIGNY	74 781,69
Extension école Saligny - lot n° 12	02/2017	04/01/2017	BLI SAS	85310 LA CHAIZE LE VICOMTE	37 947,20
Rénovation groupe scolaire les Chaumes - lot n° 1	03/2017	31/03/2017	CTCV TP	85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ	38 000,75
Rénovation groupe scolaire les Chaumes - lot n° 3	04/2017	31/03/2017	CHARPENTIER DU BORD DE LOGNE	44650 LEGE	26 801,58
Rénovation groupe scolaire les Chaumes - lot n° 4	05/2017	31/03/2017	ADM BRODU	85280 LA FERRIERE	103 619,37
Rénovation groupe scolaire les Chaumes - lot n° 5	06/2017	31/03/2017	BONNET Guy	85500 LES HERBIERS	117 235,00
Rénovation groupe scolaire les Chaumes - lot n° 7	07/2017	31/03/2017	LE LOREC	85000 MOUILLERON LE CAPTIF	67 544,51
Rénovation groupe scolaire les Chaumes - lot n° 15	08/2017	31/03/2017	AMIAUD	85260 LES BROUZILS	131 670,42
Rénovation groupe scolaire les Chaumes - lot n° 16	09/2017	31/03/2017	BLI SAS	85310 LA CHAIZE LE VICOMTE	60 441,73
Travaux voirie - réseaux 2017/2019	10/2017	23/06/2017	VALOT-COLAS-OUEST SIGNAL.	85430 NIEUL LE DOLENT	1 500 000,00
Maîtrise d'œuvre vestiaires foot Belleville	11/2017	28/06/2017	DGA	85503 LES HERBIERS	25 100,00
Club house foot Saligny - lot n° 2	12/2017	20/10/2017	CONSTRUCTIONS METALLIQUES	85710 BOIS DE CENE	36 870,21

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'achat public 2017.

19- REMBOURSEMENT DE FRAIS (DÉLIBÉRATION 18)

Monsieur ROTUREAU indique que Monsieur le Maire a participé à une réunion sur les communes nouvelles à Paris le 15 mars 2018.

Ce déplacement ayant occasionné des frais, il propose d'en faire le remboursement à M. Régis PLISSON pour un montant de 193,40 € (TGV aller-retour).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement de ces frais.

20- CONVENTION SYDEV : EFFACEMENT RUE DE L'ÉPINE (DÉLIBÉRATION 19)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet d'effacement de réseaux rue de l'Épine, au niveau du carrefour avec la rue de la Gravette.

Ces travaux sont nécessaires préalablement à l'aménagement de la rue de la Gravette dont les travaux sont programmés en 2018.

Estimés à 97 238 €, la participation demandée à la Commune serait de 39 015 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention pour la réalisation des travaux d'effacement rue de l'Épine

21- DROIT DE PRÉEMTION URBAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets de cessions suivantes :

→ Commune déléguée de Belleville sur Vie

✓ Parcelle AI 182

M. PHELIPPEAU & Mme GUIET

→ M. BOUHIER & M. LEGUAY

✓ Parcelle ZB 374

Consorts GUILLET

→ M. BAILLARGER

- ✓ Parcelle AB 532
Mme ERCEAU → M. & Mme POTREAU-LONGIERAS
 - ✓ Parcelle AD 126
Consorts TENAILLEAU → M. & Mme GIRARDEAU
 - ✓ Parcelle AC 284
M. & Mme RATOUIT → Mme MINAUD
 - ✓ Parcelle AI 228
Mme Aline MAYSSE → M. & Mme Daniel HERMOUET
- Commune déléguée de Saligny
- ✓ Parcelle ZN 450
Mme JARC → M. GAUTRON & Mme BABIN
 - ✓ Parcelle ZN 453
Consorts JARC → M. GAUTRON & Mme BABIN
 - ✓ Parcelle AC 91p
Consorts GIRARD → M. GAUTREAU
 - ✓ Parcelle ZW 199
M. BERTHEAU → M. BONNAUDET & me FONTENEAU
 - ✓ Parcelles AD 133 – AD 136 – AD 53 – AD 56 – AD 62
M. GILLES → M. RABALLAND
- *Pour information, sur la commune déléguée de Belleville/Vie (propriétés situées en zone UE)*
- ✓ Parcelles AB 571 – AB 575
SCI LES 2 P → CHAUSSON IMMO
 - ✓ Parcelles AB 585 – AB 588
Ets LIBAUD → CHAUSSON IMMO

22- RAPPORT DES COMMISSIONS

A- Cadre de Vie – Urbanisme (Félix FLEURY – Michel ALLAIN)

Félix FLEURY informe le Conseil Municipal sur les aménagements dans les cimetières : allées enherbées, plantations inter tombes...

L'exposition « Sauvages des rues, belles et rebelles » aura lieu du 31 mars au 28 avril (programme remis au Conseil Municipal).

Michel ALLAIN évoque les projets d'aménagement du Navisseau et de la Mangeoire à Saligny.

B- Patrimoine – Développement Durable (Léonard BROUSSELY – Pascale PILNIÈRE)

Léonard BROUSSELY informe le Conseil Municipal que les travaux des locaux du foot à Saligny sont terminés et ceux du Quadrille également (reste la terrasse et la pergola à finir).

Les travaux de la salle des Magnolias sont en cours.

Pascale PILNIÈRE informe le Conseil Municipal que l'analyse de l'appel d'offres pour les vestiaires de foot à Belleville est en cours.

C- Voirie – Réseaux (Nicole DURAND-GAUVRIT – Patrick SIMON)

Nicole DURAND-GAUVRIT informe le Conseil Municipal que les travaux de sécurisation des carrefours sur la RD 78 sont en cours de finition.

Pour les travaux à venir :

- Aménagement rue de la Gravette
- Reprise du tapis routier à côté du plateau face à l'Église
- Écoulement pluvial à la Morinière

Patrick SIMON évoque les effacements de réseaux en cours et à venir et les travaux d'assainissement rond-point rue des Primevères.

La commission se réunira le 9 avril à 9 heures pour faire le tour des chantiers à engager.

D- Culture – Communication (Jean-Luc LARDIÈRE – Sébastien BONNET)

Jean-Luc LARDIÈRE évoque les différentes actions culturelles menées par la Communauté de Communes Vie et Boulogne dont, entre autres, les 10 ans de la Médiathèque de Belleville le 30 novembre 2018.

Sébastien BONNET informe le Conseil Municipal que le thème du prochain bulletin sera les aménagements du centre-bourg et équipements commerciaux.

E- Vie Associative (Jacky MARTIN – Sébastien BONNET)

Jacky MARTIN présente l'opération « toutes pompes dehors » mise en place par le CMJ ainsi que les panneaux routiers de sensibilisation à l'approche des écoles.

L'opération 1 arbre / 1 vie aura lieu le 21 avril à Saligny.

F- Enfance – Famille (Marie-Dominique VILMUS – Sophie PLISSONNEAU)

Marie-Dominique VILMUS évoque le dossier du « Service Volontaire Européen » qui se met en place.

Elle évoque l'activité « crèche » (toutes les places sont occupées).

G- C.C.A.S. (Anne-Jo GALLIEN – Sophie PLISSONNEAU)

Anne-Jo GALLIEN informe le Conseil Municipal sur la réunion bilan « semaine bleue 2017 ».

Le transport solidaire fonctionne très bien avec 16 transports en février.

L'action prévention routière de la Communauté de Communes Vie et Boulogne a offert 20 places aux Bellevignois.

Conseil d'Administration du C.C.A.S. : le 18 avril 2018 à 18 heures.

Sophie PLISSONNEAU informe le Conseil Municipal que l'assemblée générale de TREMPIN / ACEMUS aura lieu le 14 juin.

Le CLIC cesse son activité au 1^{er} juin 2018.

H- Écoles (Jean-Luc LARDIÈRE – Sophie PLISSONNEAU)

Sophie PLISSONNEAU indique que les commissions scolaires des deux communes se sont retrouvées pour une réunion d'informations.

24- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux d'amélioration de la sécurité vont être réalisés par la SNCF au passage à niveau n° 51 : rajout d'un feu clignotant pour les usagers venant de la Mercerie.

Les travaux de renouvellement de la voie sont programmées en 2019 entre Belleville et Nantes ; le passage à niveau n° 48 (RD 78 – Saligny) sera impacté.

Rappel : réunion PLUIH le 29 mars à 18 heures 30 à Beaufou.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance et propose aux membres de signer (1) avec lui le procès-verbal de la séance pour les délibérations rappelées ci-après par leur objet :

1. Vote des comptes de gestion de Bellevigny 2017
2. Vote des comptes administratifs 2017 et affectation des résultats
3. Vote de la fiscalité 2018
4. Vote des budgets 2018 (général, assainissement, annexes)
5. Vote des subventions 2018
6. Demande de subvention pour le projet de vestiaires de football au pôle sportif de Belleville
7. Projet d'aménagement du local Notre Dame à Saligny : approbation, plan de financement, demande de subventions
8. Viabilisation et vente de terrains rue de l'Aulnière
9. Vente de terrains rue Maria Callas et impasse de Ségur
10. Achat de terrain aux conjoints HERBRETEAU à la « Croisée des Barres »
11. Achat de terrain aux conjoints DEZAMY à « la Verdure »
12. Lotissement le Hameau des Figuiers : convention de transfert
13. Lotissement la Clef des Champs : transfert des voies
14. Programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2018
15. Révision du tableau du personnel communal au 1^{er} avril 2018
16. Bilan de la politique foncière communale 2018
17. Bilan de l'achat public 2017
18. Remboursement de frais
19. Convention SyDEV : effacement rue de l'Épine

PLISSON Régis	ROTUREAU Jacky	FLEURY Félix	DURAND-GAUVRIT Nicole
LARDIÈRE Jean-Luc	PILNIÈRE Pascale	BROUSSELY Léonard	GALLIEN Anne-Jo
ALLAIN Michel	PLISSONNEAU Sophie	SIMON Patrick	VILMUS Marie-Dominique

FRUGIER Marie-Dominique	PAVAGEAU Didier	MARTIN Jacky	TENET Christiane
BRIAUD Philippe	COCAULT Gaëlle	CHOUTEAU Annie	RENAUDET Irène
GIRARDEAU Jérôme	MOUSSELEKY Denis	VRIGNAUD Nadège	SIMON Anne-Sophie
ROUBY Guillaume	RENAUDIN Henri-Marie	MIMEAU Nicolas	PELÉ Yvan
GOUAS Corinne	BONNET Sébastien	HERBRETEAU Ludovic	GATTEAU Lydia
COUGNAUD Thomas	MEUNIER Georgette		

(1)En cas de non-signature, indiquer le motif

Délibérations certifiées exécutoires par le Maire compte-tenu de la réception en Préfecture à la date indiquée sur les extraits et de la publication du 28/03/2018